



Rapport du maire

Faits saillants du rapport financier 2025 et du rapport du vérificateur externe.

Donné le 11 mai 2026



Chères citoyennes,
Chers citoyens,

Conformément à l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, je vous présente un résumé des faits saillants du rapport financier de la Municipalité de Lantier pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2025, ainsi que des principaux éléments du rapport du vérificateur externe, préparés par la firme Amyot Gélinas.

L'année 2025 a été marquée par une gestion financière prudente et responsable, dans un contexte où notre municipalité a poursuivi ses efforts afin d'assurer la qualité des services offerts à la population tout en maintenant un contrôle rigoureux des dépenses.

Les états financiers démontrent que la situation financière de la municipalité est **saine et conforme aux orientations budgétaires adoptées par le conseil municipal**. Les revenus et les dépenses ont été gérés avec diligence, permettant ainsi de respecter les engagements pris et de maintenir l'équilibre financier.

De plus, le **rapport du vérificateur externe** confirme que les états financiers ont été préparés, à tous les égards importants, **conformément aux normes comptables applicables**, et que l'information financière présentée reflète fidèlement la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2025.

Ce document vise à renforcer la transparence des décisions du Conseil municipal et à favoriser une reddition de comptes claire, centrée sur l'information aux citoyennes et aux citoyens.

1. États financiers et rapport du vérificateur externe

Aux fins des comparaisons budgétaires, les données présentées ci-dessous portent uniquement sur les résultats de la municipalité. Elles diffèrent donc du rapport financier consolidé transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH).

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025, l'état des activités financières fait état de revenus totalisant 3 918 300\$ et de dépenses de fonctionnement de 3 855 825\$, incluant les charges d'amortissement.

L'année 2025 se conclut par un excédent de 216 089\$. Cet excédent s'explique principalement par des revenus additionnels liés à :

- mise à jour des permis et autres revenus (55 729\$)
- droits de mutation (178 318\$)
- frais d'intérêts

Aucun transfert budgétaire provenant de l'excédent de fonctionnement non affecté n'a été requis pour l'exercice 2025.

Par ailleurs, un montant de 225 000\$ a été emprunté au Fonds de roulement afin de procéder à l'achat d'un camion 10 roues avec équipements.

Deux projets ont été financés à même le Fonds de parcs et terrain de jeux : l'achat d'un tapis de béton pour le débarcadère municipal (8 621\$) et la réfection du terrain de pickleball au parc de l'Herbier (62 990\$).

Enfin, une subvention de 42 673\$ a été obtenue pour l'aménagement d'un local locatif destiné à un service de garderie en milieu familial.

Voici présenté sommairement les sommes disponibles qui proviennent de divers fonds municipaux pour la réalisation de projets futurs.

Excédent de fonctionnement non affecté :	750 148\$
Fonds de roulement non engagé :	95 000\$
Fonds réservé – carrières et sablières :	4 046\$
Fonds réservé – traitement des eaux usées :	46 008\$
Fonds de parcs et terrain de jeux :	52 088\$
Fonds réservé – élections municipales :	15 000\$

SOMMAIRE DES RÉSULTATS - EXERCISE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025

Prévisions budgétaires VS Résultats

	Budget	Résultats
RÉSULTATS		
Fonctionnement	3 540 237 \$	3 918 300 \$
CHARGES		
Charges	(3 980 230 \$)	(3 855 825\$)
CONCILIATION À DES FINS FISCALES		
Amortissement	741 494 \$	615 763\$
Remboursement Dette à long	(211 536 \$)	(198 065\$)
Activités d'investissement	(139 965 \$)	(264 084\$)
Excédent (déficit)	(50 000\$)	216 089\$
Autres éléments de conciliation	50 000\$	\$
Total	\$	\$
Excédent (déficit) de l'exercice	\$	216 089\$

Rapport du vérificateur externe

Les auditeurs externes de la municipalité ont effectué l'audit des états financiers consolidés de la municipalité. À leur avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2025, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

2. Faits saillants de l'année 2025

Investissements et réalisations marquantes

- Réfection des toitures des bâtiments et des gazebos des parcs des Citoyens et de l'Herbier
- Rachat du terrain commercial situé devant l'église
- Achat d'équipements pour les travaux publics (machine à souder, pompe à pression, laveuse à pression et vérin portatif)
- Remplacement de l'éclairage de la patinoire municipale
- Revêtement du terrain de pickleball au parc de l'Herbier
- Construction d'un local locatif pour la garderie (projet subventionné à 85%)
- Élaboration du plan d'aménagement de la future bibliothèque et de la salle communautaire située à l'église
- Pose de câblage de communication et raccordement à la MRC pour le bâtiment de l'église (salle communautaire, bibliothèque, garderie)
- Achat de panneaux acoustiques pour la salle communautaire de l'église
- Renouvellement d'équipements informatiques (2 ordinateurs pour l'administration et 1 iPad pour l'urbanisme)
- Acquisition d'un logiciel de transfert de paiements aux fournisseurs
- Conclusion d'une entente avec les Ambulances St-Jean
- Mise en place d'un plan de transition et de transfert des connaissances en prévision des départs à la retraite d'administrateurs municipaux

Réseau routier

La municipalité a reçu une subvention de 31 181\$ dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale, appliquée à des travaux de réparation et d'entretien réalisés sur plusieurs chemins municipaux. L'investissement total associé à ces travaux s'élève à 150 046\$.

Les principaux travaux réalisés comprennent :

- drainage
- entretien et réparation d'urgence
- ajout d'asphalte et rechargement de gravier
- entretien des fossés
- dynamitage

À ces interventions s'ajoutent l'épandage d'abat-poussière ainsi que le lignage des rues.

Une subvention additionnelle de 10 000\$ (Projet particulier d'amélioration) a été appliquée à la réfection du chemin de la Pension, pour un investissement total de 53 763\$.

Urbanisme et environnement

- Amélioration du service à la population grâce à la préparation de formulaires pour l'émission de permis en ligne
- Poursuite des inspections de fosses septiques

Loisirs, culture et vie communautaire

- Réalisation du calendrier des activités de loisirs et de culture tel que prévu
- Ajout de plusieurs activités découlant du plan d'action MADA

La municipalité a également bénéficié d'un don de 11 100\$ de la Fondation Tremblant afin de soutenir les enfants défavorisés sur le territoire.

La Guignolée 2025 a permis d'amasser 2 500\$ grâce à la générosité des citoyennes et citoyens ainsi que 2 500\$ d'un don provenant d'un généreux donateur. Somme à laquelle s'ajoute 7 800\$ provenant du groupe Friends of Lantier. Ces montants ont été utilisés pour l'achat de paniers alimentaires destinés aux personnes dans le besoin.

Conclusion

En somme, les résultats présentés démontrent la solidité de la situation financière de la Municipalité de Lantier, ainsi que la rigueur appliquée dans la gestion des ressources et le maintien de bonnes pratiques de gouvernance.

Je remercie chaleureusement l'ensemble des employés municipaux, les membres du Conseil, ainsi que toutes les personnes et organismes partenaires qui contribuent, au quotidien, à la vitalité de notre communauté.

Bon été à tous et soyez prudents!

Richard Forget, Maire